

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3176 - Mardi 12 Juin 2018 - Prix : 200 Fc

JUSTICE

Barwane libre... mais condamné à un an de prison avec sursis



Barwane quitte la maison d'arret de Moroni devant ses proches et militants de l'opposition

AUDITION DU GOUVERNEUR HASSANE HAMADI

Le procureur déplore le refus du gouverneur

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Juin 2018**

Lever du soleil:
06h 21mn
Coucher du soleil:
17h 49mn

Fajr : 05h 09mn
Dhouhr : 12h 08mn
Ansr : 15h 03mn
Maghrib: 17h 52mn
Incha: 19h 06mn



INTERVIEW

Chayhane: "le consensus a été le leitmotiv dès le départ (...)"

A l'approche de la date butoir du référendum constitutionnel (30 juillet), les personnalités politiques continuent de s'exprimer. Au tour de Said Ali Said Chayhane ministre des finances de s'apprêter à l'exercice des questions, réponses de La Gazette/Hzk-presse.

Question : Alors qu'on s'approche de la date d'ouverture de la campagne référendaire, des voix s'élèvent contre l'organisation de ce scrutin, croyez-vous qu'il pourra se tenir aux dates prévues ?

Said Ali Said Chayhane : Il n'y a aucune raison de croire que la date du 30 juillet prévue pour le référendum ne puisse être tenue. Cependant il faut que je souligne que le comportement irresponsable de certaines autorités que nous sommes. Le maintien de l'ordre nous incombe et conformément à la loi nous l'assurons. Les pseudos rassemblements de ces derniers jours sont intolérables et non conformes aux textes en vigueur. Ceux qui veulent s'exprimer peuvent le faire dans le respect de la légalité.

Question : Certains même dans le camp du régime, se demandent pourquoi le choix d'un référendum alors que le Président pouvait réunir le congrès ?

S.A.S.C. : Vous savez très bien que le pays a traversé une période très délicate avec la crise sécessionniste à Anjouan. La constitution actuelle, comme l'avait souvent dit le Président Azali, n'était pas forcément la meilleure, mais elle permettait aux comoriens de pouvoir s'asseoir ensemble et de mieux discuter ensemble. En 2009, une première révision a été faite par les autorités de l'époque, mais cette dernière n'a

fait que régler superficiellement les problèmes car la révision était tendancieuse au profit de certains des responsables d'alors qui ne pouvaient souffrir d'une quelconque confusion de leurs appellations. A la différence de celui prévu le 30 juillet prochain qui lui, est issu des recommandations des assises nationales (...). C'est pourquoi, les participants aux assises ont recommandé des institutions moins budgétivores et plus efficaces. Ce qui sera pris en compte dans le projet actuel. Pour ma part je pense que les nouvelles institutions qui seront portées par cette nouvelle constitution devront nous permettre, si le oui l'emporte, de consolider les acquis de ces deux années qui ont vu le règlement de la problématique épineuse de l'électricité, le lancement des chantiers de construction et de réhabilitation de nos routes, la normalisation du versement de la solde des employés de l'Etat. Il faut souligner que ce que je viens de citer est en grande majorité réalisé sur fonds propres. Le lancement prochain des grands chantiers promis par le Chef de l'Etat au premier chef desquels, la reconstruction de l'hôpital El-Maarouf et de l'Hôtel Galawa pour ne citer que cela, font aussi partie des acquis à préserver afin d'amorcer une véritable dynamique de développement. Tous ces chantiers devront être consolidés et d'autres devront voir le jour très prochainement et ce sous la clairvoyante direction de son Excellence Azali Assoumani, Président de la République.

Question : Monsieur le Ministre, les citoyens vont donc s'exprimer par oui ou par non lors de ce référendum. Si le non l'emportait quelles seraient selon vous les conséquences ?

S.A.S.C. : Ce sont des élections.

Chaque camp va faire campagne et souhaiter la victoire. Le oui ou le non peut l'emporter. Quelle qu'en soit l'issue, ce sera l'expression libre de la volonté du peuple comorien. Chaque comorienne et comorien sera donc libre de battre campagne dans les règles de l'art. Avec passion et conviction forcément, mais jamais dans la violence aussi bien physique que verbale. Mais pour répondre à votre question si le non l'emportait, le Président Azali finira son mandat conformément à l'actuelle constitution. Cela signifiera surtout que le développement économique et social n'est pas encore une priorité pour nous, mais que prime d'abord l'envie d'exercer le pouvoir quoi qu'il nous en coûte. Mais ce sera jusqu'à quand ? Tôt ou tard on devra penser à assurer nous-même notre développement sans l'aide de personne. C'est ce que nous nous attelons à faire comprendre depuis le 26 mai 2016 que le Président Azali a été réélu à la tête de l'Etat.

Question : L'Union Africaine souhaite que ce référendum ne remette pas en cause les acquis sur la stabilité du pays, en appelant à un large consensus des parties prenantes. Quelles est la réaction du gouvernement à ce propos ?

S.A.S.C. : Ce n'est pas la première fois que les comoriens organisent un référendum et celui que nous voulons organiser est la traduction des recommandations des assises nationales. En ce sens donc, le large consensus a été le leitmotiv dès le départ et bien avant que l'Union Africaine ne le demande. Lors du référendum de 2009, notre parti, la CRC y était opposé. Nous avons même mené une campagne d'ab-



stention. Le pouvoir de l'époque n'a demandé l'avis de personne pour mener cette réforme qui plus est se tenait à un moment crucial de l'histoire de notre pays puisqu'il se tenait alors qu'au même moment la France organisait un pseudo référendum pour la départementalisation de l'île sœur de Mayotte. Le processus actuel est très différent de celui de 2009 en ce sens que les recommandations qui ont stipulé l'organisation de ce référendum sont issues des Assises Nationales que d'aucuns, dont l'Union Africaine, ont approuvé le caractère inclusif et concerté. Jusqu'à ce jour le consensus est la démarche utilisée. Maintenant si une minorité de personnes jugent que cela n'est pas le cas, le verdict des urnes le 30 juillet leur donnera peut-être raison. Mais quand on analyse leurs démarches, on comprend aisément que ce sont des personnes qui n'ont pas une culture du respect de la volonté du peuple et c'est pour

cette raison qu'ils cherchent à n'importe quel prix à vouloir entacher l'image du pays auprès de ses partenaires et par voie de conséquence empêcher l'expression de la volonté du peuple comorien, seul souverain en la matière. Si, comme l'opposition le dit, l'esprit démocratique doit primer, alors je leur rappelle que le référendum est l'une des plus grandes formes d'expression démocratique que l'homme n'ait jamais inventé et qu'elle ne devrait pas avoir peur de s'y soumettre puisqu'elle croit en ses forces « légitimes ». De toute manière, le gouvernement a donné son accord pour recevoir l'émissaire de l'UA qui est prochainement attendu dans notre pays et nous sommes confiants que notre organisation panafricaine œuvre et veille à la paix et à la stabilité de nos pays.

**Propos recueillis par
Maoulida Mbaé**

Moroni le 07 juin 2018



COMMUNIQUE

"La Foire des Femmes Entrepreneures" La Foire du Ramadan 4ème édition

La Plateforme Entreprendre au Féminin Comores (EFOICOM) organise les 12 et 13 juin 2018 «La Foire des Femmes Entrepreneures» à destination du grand public au Foyer des Femmes de Moroni.

La Foire du Ramadan est, depuis 2015, devenue un événement annuel qui a lieu environ une semaine avant la Ide El Fitr. Elle est organisée par la plateforme EFOICOM afin d'offrir l'opportunité aux femmes d'exposer et vendre leur produits et services.

Pendant deux jours, divers produits sont en exposition-vente dans une trentaine de stands, dans une dynamique conviviale et festive. De 10h à 23h, le public est invité à découvrir et à acheter des produits cosmétiques, habillement, décoration d'intérieur, les épices des Comores, des biscuits, gâteaux comoriens, etc.

Pour cette 4ème édition, une braderie est aussi au programme, avec des produits à des prix symboliques. Enfin, une tombola sera organisée pendant la Foire, avec de nombreux lots composés de produits des membres de la Plateforme, et de nos sponsors (billet d'avion, une nuitée au Golden Tulip).

Cette activité est un événement national incontournable qui aura lieu simultanément à Ngazidja, Ndzouani et Mohéli.

**Contact : 332 63 77 – 349 55 55
efoicom2012@gmail.com**

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Rectificatif :
Dans le numéro d'hier de La Gazette des Comores une erreur de chiffre s'est glissée dans l'article « La Chine renouvelle son appui à l'And ». Il fallait lire 30 pick-up au lieu de 60 comme écrit par inadvertance.

JUSTICE

Barwane libre... mais condamné à un an de prison avec sursis

Après un report du délibéré le 7 juin dernier, la justice s'est prononcée hier sur le cas d'Ahmed Hassane El-Barwane et le condamne à un an d'emprisonnement avec sursis. Ses avocats comptent faire appel.

Accusé d'attroupement et de trouble à l'ordre public, Ahmed Hassane El-Barwane est reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés par la justice. Après un premier délibéré fixé au 7 juin dernier, le tribunal de première instance n'a rendu son verdict qu'hier lundi. Le secrétaire général du parti Juwa s'est vu infliger une peine de 12 mois de prison avec

sursis pour attroupement, et 6 mois pour trouble à l'ordre public.

« La justice a rendu son verdict et a levé le mandat de dépôt de notre client. C'est une bonne nouvelle mais on n'est pas satisfait de cette décision dans la mesure où l'infraction n'est pas constituée », déclare Maître Djamal, l'un des avocats d'Ahmed Hassane El-Barwane.

Après cette décision, les avocats de Barwane vont faire appel et porter l'affaire devant la cour d'appel de Moroni. « Les faits dont on accuse notre client ne sont pas constitués. Il est de notre devoir de continuer de nous battre. D'où le recours devant la cour d'appel »,

annonce-t-il avant d'ajouter que « si on fait appel, le verdict du tribunal de première instance sera suspendue en attendant la décision de la cour d'appel ».

L'avocat est revenu sur les pratiques des enquêtes préliminaires ouvertes depuis quelques semaines dans le fameux dossier de la citoyenneté économique. Me Djamal appelle la chaîne judiciaire à plus de professionnalisme et abandonner les mauvaises pratiques qui sont préjudiciables pour les citoyens.

Mohamed Youssouf

Foule de militants et sympathisants de l'opposition accueillant Barwane



AUDITION DU GOUVERNEUR HASSANE HAMADI

Le procureur déplore le refus du gouverneur

Mohamed Abdou procureur de la république



Le gouverneur de Ngazidja devait être auditionné dans le cadre de l'affaire dite de citoyenneté économique. Sur place, les enquêteurs se heurteront aux proches du locataire de Mrodjou pour qui aucun des critères exigés par la loi pour auditionner un élu n'est rempli pour que Hassane Hamadi accepte de répondre aux enquêteurs. Mais le procureur de la République n'est pas cet avis.

"Une insulte aux institutions judiciaires", s'emporte le procureur de la République. Pour Mohamed Abdou, le gouverneur de l'île de Ngazidja Hassane Hamadi doit impérativement être entendu « en tant que témoin » pour avoir été

Ministre des finances et du budget sous le régime du président Sambi ». Le procureur de la République ne décolère pas après que Mrodjou ait déjoué le projet des autorités d'auditionner le gouverneur de Ngazidja.

Après avoir entendu près de 12 personnes sur l'ensemble des trois îles dans le cadre de l'enquête sur la citoyenneté économique, Mohamed Abdou explique que « Hassane Hamadi doit être entendu en tant que témoin, tout comme deux députés » qui se sont prêtés à l'exercice. Alors que les proches du gouverneur ont signifié aux enquêteurs venus l'interroger qu'aucun des critères permettant d'auditionner un élu n'était rempli, Mohamed Abdou s'emporte: « Dans la Constitution comorienne, qui prime sur tous les textes

existants dans le pays, aucune mention n'est faite sur une immunité du gouverneur ».

Il rajoutera que Hassane Hamadi détient des informations capitales. Concernant le fait que le gouverneur ait « décliné » son audition, Mohamed Abdou avoue le prendre comme « une insulte envers les institutions judiciaires de notre pays ». Le procureur de la République a confié à la presse que les enquêteurs doivent établir les conclusions de ce dossier. « Le dossier de la citoyenneté économique sera ensuite remis officiellement au juge d'instruction », qui statuera sur l'opportunité des poursuites, promet-il.

Ibnou M. Abdou

Un groupement de jeunes de Ngwengwe derrière Azali

Dans un message à l'opposition, un groupement de jeunes de la région de Ngwengwe apporte son soutien à la politique du président Azali. « Restez à Moroni pour manifester. Ne venez pas semer la zizanie dans notre région », scan-de la « jeunesse de Mbadjini Ngwengué »

Ce mouvement qui regroupe des jeunes de différents villages de cette région a au cours d'un point de presse au Select, a cité les réalisations du régime Azali avant de déclarer soutenir les réformes constitutionnelles engagées à travers le référendum du 30 juillet prochain. Electricité, adduction d'eau potable, réhabilitation des routes, infrastructures hôtelières, augmentation des recettes douanières sont les exemples que ce mouvement a cités pour illustrer le bilan du régime en matière de création d'emploi.

« Ces projets ont permis de réduire le taux de chômage »,

explique Youssouf Ismaël, porte-parole du mouvement. Sur la question du référendum, le mouvement des jeunes du Ngwengwé assure être prêt à se battre « corps et âme » pour que tout se déroule dans de bonnes conditions afin de rendre possible la politique de l'émergence prônée par le président Azali Assoumani.

« Les Assises Nationales ont lieu en février dernier par la volonté du peuple et pour le peuple. Le référendum en est le résultat et l'émergence, la conclusion », précise Houssamdine Ben Cheikh Ahmed. Ce dernier affirme que leur contribution à ce processus est primordiale et irréversible. Tous appellent ceux qui comprennent la volonté du régime à voter le « oui » et ceux qui ne comprennent pas à voter « non ». Pour Houssamdine, seul le Coran ne peut pas être modifié mais toute la parole humaine est modifiable à tout moment.

Pour ce qui est de la paix, Izdine Ahamada, un autre jeune du mouvement a montré la nécessité de

respecter la justice car c'est cette dernière qui instaure la paix dans un pays. Izdine Ahamada rajoutera que la région de Mbadjini ne tolérera aucune manifestation. « Quiconque

veut manifester, qu'il se rende à Moroni pour manifester car le Ngouwengué et ses localités ne permettront à personne de manifester ici ! ». Ces jeunes comprennent-ils

qu'ils vivent dans une société démocratique où la liberté d'expression est garantie par la constitution ?

A.O. Yazid



Jeunes de Ngwengwe en conférence de presse

PRÉPARATION DE LA FÊTE DE L'AID

Moroni en effervescence, malgré la crise...

Plus que quelques jours avant la fête de l'Aid el-fitr, fête musulmane qui coïncide avec la fin du ramadan. A Moroni, c'est l'effervescence. Du petit marché de la capitale à celui de Volo-Volo, un concentré de couleurs et d'échanges. Des scènes de joie, des chansons populaires, des marchands ambulants, des voix qui se mêlent de toute part, pas de doute, l'Aid el fitr approche.

A Moroni, hommes, femmes et enfants déambulent dans les ruelles où s'entassent les marchandises. Certains clients se plaignent des prix trop élevés. « Habiller son enfant en cette période n'est plus dans le rythme des années passées. L'argent, il n'y en a pas! Même si certains produits sont moins chers mais il est difficile de s'en procurer vu la situation financière », regrette une mère de famille venue faire du shopping avec son fils âgé d'à peine 8 ans. Sous un soleil de plomb, les commerçants, fatigués, se sont installés sous l'ombre des parasols, des murs et des arbres qui couvrent



Ambiance festive de fin de ramadan

la capitale, leurs produits alignés sur des tapis à même le sol. Il en est de même pour les vendeurs ambulants. Sur la route de Magoudjou, Rachid, vendeur, assure qu'il gagne peu. « Malgré qu'on ait cassé les prix de nos produits, on n'arrive même pas

à vendre et le peu qu'on vend, on ne fait pas de bénéfice ». Dans les deux marchés de la capitale, les mêmes scènes, le même brouhaha. Les passants tentent de se frayer un chemin entre les véhicules et les marchandises étalées ici et là, restreignant la

mobilité. « Tous les ans c'est comme ça, alors pourquoi s'énervé ? », dit, amusé, Abdou, un taximan alors que les klaxons retentissent de toute part. Malgré la crise, les clients sont contraints d'acheter. La tradition veut qu'à la fête de l'Aid, chacun s'embellisse et mette ses plus beaux habits, les enfants particulièrement. Dans le quartier Ambassadeur, le patron d'une enseigne dédiée aux produits pour enfant touche du bois. « Ça ne se passe pas trop mal. Nous sommes satisfaits du peu que nous vendons car la concurrence ne facilite pas les choses », a-t-il confié. Désignée, il y a 8 ans, capitale de la culture islamique dans la région africaine, Moroni en cette fin de ramadan, oscille entre ambiance musicale et prières surérogatoires. Pour certains, les deux ne font pas la paire et ils ne manquent pas de le rappeler: « Avant même la fin du ramadan, les femmes se dénudent. Elles oublient que cette dernière dizaine est la période la plus sacrée de tout ce mois de ramadan! Les hommes ont déserté des mosquées... », déplore un homme rencontré au marché de volo-volo. Pour rappel, le mois de ramadan prendra fin avec l'apparition du croissant de lune dans la soirée de jeudi ou de vendredi.

A.O Yazid

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info
+269 328 69 69
*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com

AB Aviation

MOTION DE CENSURE

Des fédérations s'en prennent au patron du Cosic



Les représentants des 9 fédérations face à la presse

Le mardi 5 juin, l'Injs de Moroni a servi de champ d'action à neuf fédérations qui dénoncent, ce qu'elles qualifient de « opacité quant à la gestion administrative et financière du Cosic » par son président. Comme les deux précédentes, cette 3e conférence de presse reprend le même refrain.

Le Cosic, c'est le Comité olympique et sportif des îles Comores. Mardi dernier à l'Institut national de la Jeunesse et de Sport, les fédérations signataires de la motion de censure ont haussé le ton. « Le sport n'est pas doté d'une cour constitutionnelle. Nous sommes majoritaires car nous constituons deux tiers des membres du Cosic. Couverts par l'article 10 des

statuts, nous sommes aptes à convoquer une assemblée générale, et destituer un président autoritaire... », explique Halifa.

Mazo Abdallah de la fédération de Lutte clarifie : « Un club est formé par les équipes, la fédération par les clubs et le Cosic par nous, présidents des fédérations. Si Ibrahim Ben Ali est là, c'est la volonté des fédérations. Aujourd'hui, nous demandons son départ pour l'intérêt du mouvement olympique et sportif ».

Les conférenciers reprochent à Ben Ali, entre autres, le non-respect des statuts, qui exigent des bilans et la feuille de route de sortie de crise de la solidarité olympique.

Mlamali paraît être agacé : « Pire, pour des intérêts partisans, il

s'arroge le pouvoir de faire et défaire à sa guise les fédérations et leurs membres ». Le commun des mortels s'interroge. Si Ibrahim Ben Ali réussit à se maintenir à son siège éjectable jusqu'aux Jeux des îles de l'Océan indien de 2019, prévus à Maurice, ces fédérations qui réclament son départ, prendront-elles part à ce prestigieux rendez-vous sportifs de la sous-région ?

Bm Gondet

Les fédérations signataires de la motion de censure

Athlétisme, Fcssu, Judo, Lutte, Natation, Ping-pong, Taekwondo, Tennis, Représentant des athlètes

Observateurs : Basket-ball et Boxe

FOOTBALL : TOURNOI AMICAL À MADAGASCAR

Les Comores encore invitées par la Grande île ?

Alefa Barea soutient l'équipe nationale malgache. Pour financer ses activités, il diversifie les sources de financement. C'est l'équivalent du « club des supporteurs des Cœlacanthes (Csc) ». En septembre et novembre prochain, Alefa Barea projette d'organiser un tournoi amical. Au menu des participants : Comores, Kosovo, Ouganda et Togo. Mais, le problème budgétaire qui asphyxie la Fédération de Football des Comores (Ffc) ne constituera-t-il pas un handicap à une participation des cœlacanthes ?

Alefa Barea est une association sportive, dynamique pour accompagner et soutenir les Barea, l'équipe nationale malgache. Il tisse des antennes partout. Pour financer ses activités, il diversifie les sources de financement : cotisation des membres, concerts, tournois, etc. C'est l'équivalent du Csc. Mais, la différence, les

Malgaches financent les Barea et leur propre activité. Mais, les Comoriens dépendent en grande partie de la Ffc pour se financer. De plus, Alefa Barea collabore avec la Fédération Malgache de Football. Le confrère malgache Haja Lucas Rakotondrazaka explique : « Alefa Barea est mandaté par la fédération pour accompagner d'une manière

professionnelle l'équipe de Madagascar ». En septembre et novembre prochain, Alefa Barea projette d'organiser un tournoi amical. Au menu des invités en puissance figurent les Comores. L'embarras budgétaire handicape tout.

Alefa Barea, vitrine pour le Csc

Mhoussini Bacar, intérimaire adjoint de la présidence de la Ffc, ne voit pas d'un mauvais œil le projet, qui va permettre au staff technique des Cœlacanthes de figurer les derniers détails : « Pour le moment, je ne suis au courant de rien. Mais, le projet est constructif. Si on nous invite en un temps raisonnable, je

pense que le comité exécutif examinera le cadre du tournoi. Après, on tapera à toutes les portes pour avoir le financement de ce regroupement amical. N'anticipons pas. On attend l'invitation ».

Le Cosafa Cup 2018 de l'Afrique du sud a vu les gros bonnets des Cœlacanthes s'illustrer par leur absence. Ce projet des supporteurs des Barae, s'il se concrétise, se

déroulera pendant la période Fifa. En clair, les joueurs professionnels et autres, seront disponibles. Mais, les éléments de la diaspora des Cœlacanthes, absents au Cosafa Cup 2018, seront-ils présents pour exploiter cette opportunité, en termes de préparation nationale ?

Bm Gondet

Le slogan d'Alefa Barea est explicite « Barea en route pour la Can 2019 ». L'Association sollicite les amis du football de toute part pour rejoindre ses rangs, et ainsi optimiser les activités. C'est lui qui finance les regroupements des Barea en France. Celui de Chatenay-Malabry (France) de novembre dernier, en préparation contre les Cœlacanthes en match amical, illustre bien ses actions. Quelle chance pour la Grande île ? Sans commentaire !

MERCATO

Nadjim Abdou à Martigues, Ibouroi et Kari à Auxerre

Après une saison riche en couleurs dans leurs différents clubs, certains joueurs comoriens évoluant en Europe se projettent vers de nouveaux horizons durant l'inter saison. En fin de contrat pour les uns et courtisés par des grandes écuries pour d'autres, le mercato reste une période cruciale pour la carrière d'un joueur.

Des professionnels à la jeune génération, les Comoriens ne font pas exception. Les premiers mouvements de Comoriens dans ce début de mercato d'été annoncent déjà la couleur. Retour de Nadjim Abdou à Martigues après quinze ans de carrière professionnelle majoritairement passés en Angleterre, le jeune homme (33 ans), en fin de contrat au Millwall FC (Angleterre / Championship) s'est engagé pour un an avec le FC Martigues (France / National 2), son club formateur. Un retour à la maison pour l'international comorien, natif de Martigues où il a débuté sa carrière durant la saison 2002-2003.

Une nouvelle page s'ouvre alors pour Nadjim Abdou après de belles années dans les championnats anglais où il s'est forgé une grande réputation. Une

recrue de taille pour Martigues A Millwall, au Sud-Est de Londres, celui que les Anglais appellent affectueusement « Jimmy » Abdou est plus qu'un joueur, c'est une légende. Après une saison au Plymouth Argyle en 2007, sa carrière professionnelle en Angleterre prendra une dimension importante avec la signature en 2008 avec le Millwall FC.

Le Comorien passera dix ans au club, connaîtra deux montées en Championship (D2 anglaise) et effectuera cinq saisons dans l'antichambre de la Premier League. Fidèle à son poste et adulé par les fans, Abdou sera prochainement honoré en juillet par Millwall à l'occasion d'un testimonial au The Den (stade du club). Capitaine des Cœlacanthes depuis 2011, Abdou qui envisage plus tard une reconversion en tant qu'entraîneur, compte 21 sélections avec les Comores et 527 matches dans sa carrière. Aboubakari à Saint-Brieuc, Ibouroi et Kari à Auxerre Nadjim Abdou n'est pas le seul Cœlacanthe à se lancer dans une nouvelle aventure en ce début de mercato.

Un autre international comorien s'en est engagé avec le Stade Briochin (France / National 2). Nakibou Aboubakari (25 ans), qui évoluait la saison dernière avec

la réserve de Guingamp, retrouve le Stade Briochin qu'il avait quitté il y a deux ans. « J'avais signé pour jouer avec la réserve (Guingamp) en National 3, mais avec éventuellement l'opportunité de rentrer dans le groupe pro. Elle ne s'est jamais présentée ». L'ancien jeune du PSG retrouvera saison prochaine, un club dont il avait quitté sur un titre de champion de National 3 et une accession en National 2. « J'avais quitté le Stade Briochin en très bons termes, je suis heureux d'y revenir. Le projet du club est ambitieux et motivant pour un joueur » assure Nakibou Aboubakari.

Du côté de la jeune génération, le FC Nantes va relancer le jeune Hakim Abdallah (20 ans). Recruté par Stoke City en 2016 en provenance de Brest, Abdallah avait été ensuite prêté au CD El Ejido (Espagne) par les Potters. Libre de tout contrat, il a paraphé un contrat d'un an assorti d'une saison supplémentaire en option avec le FC Nantes. En Ligue 2, l'AJ Auxerre a recruté les jeunes Yannis Kari (17 ans) et Nordine Ibouroi (19 ans). Le premier est un défenseur en provenance de l'Olympique de Marseille et le deuxième, déjà international comorien, un attaquant en provenance du FC Martigues.



Nadjim footballleur évoluant en France

Ils débarquent chez un club professionnel mais évolueront principalement avec la réserve auxerroise en National 3. Une chance que vont certainement saisir ces jeunes pour essayer de passer le cap professionnel avec l'équipe première d'Auxerre.

Boina Houssamdine.

Parcours de Nadjim Abdou : Début :

FC Martigues : du 01/07/02 au 01/07/03 (National) - Sedan : du 01/07/03 au 01/07/07 : 2003-2014 à 2005 -2006 : Ligue 2 2007-2008 : Ligue 1 - Plymouth Argyle : du 20/08/07 au 04/07/08 (Championship) - Millwall FC : du 04/07/08 au 15/07/17 2008-2009 à 2009-2010 & 2015-2016 à 2016-2017 : League One 2010-2011 à 2014-2015 : Championship - AFC Wimbledon (en prêt) : du 15/07/17 au 17/05/18 League One - De retour au FC Martigues depuis le 1er juin 2018. Transferts des jeunes comoriens : Hakim Abdallah au FC Nantes Nordine Ibouroi et Yannis Kari avec la réserve de l'AJ Auxerre Yannick Pandor a rejoint les U19 du RC Lens Abd-Elmajid Djae au centre de formation de Lille en U16 Rayan Lutin avec les U16 du Stade de Reims Ehsan Kari avec les U19 du FC Metz Joueurs en fin de contrat : Rafidine Abdullah, Cádiz CF (Espagne / Liga 2) Ancoub Mze Ali, OGC Nice (France / Ligue 1) Houseine Zakouani, Olympique de Marseille (France / Ligue 1) Amirdine Mdjassiri, FC Sochaux (France / Ligue 2) Retour de prêt : Faiz Selemani, FC Lorient (France / Ligue 2) Chaker Alhadhur, SM Caen (France / Ligue 1)

La famille Mchangama

L'agriculture durable

L'agriculture durable, c'est l'avenir de nos récoltes !

La grand-mère Mchangamaest dans son potager. L'un de ses petits-filslui rend visite. Elle lui raconte comment elle prend soin de ses plantes et développe harmonieusement son jardin.

Personnages :
La grand-mère Mchangama
Le petit-fils



Le petit-fils : Bonjour ! Il y a quelqu'un ici?

Grand-mère : Mon petit-fils! C'est bien toi!

Le petit-fils : Toujours aussi travailleuse grand-mère!

Grand-mère : Ah! Je suis bien contente de te voir. Comment vas-tu ? Comme tu as grandi! Allez viens, je vais te faire visiter mon champ.

Grand-mère :Regarde, ici c'est mon paradis sur terre. J'entretiens toujours mon champ à l'ancienne.Tu voismes plantations là, comme elles sont jolies, n'est-ce pas ?

Le petit-fils :Ah grand-mère, je suis bien content de te retrouver moi aussi!

Je viens te voir parce que j'ai un nouveau cours à l'école sur l'environnement et le prof nous a parlé de l'agriculture durable alors je me suis souvenu de toi, de ton potager et de tes champs!

Grand-mère: Ah, mon petit-fils, je ne sais pas si ma façon de cultiver est durable mais en tous cas, je n'utilise que des produits locaux pour mes plantes et mes semences!

Le petit-fils: En effet, en observant bien tes plantes, je constate que tu limites l'usage de pesticides et des engrais. On nous a dit en classe qu'il faut les éviter car ils peuvent nuire à la santé. Et en plus, ces produits chimiques détruisent la faune et la flore et pourraient ruiner ton champ en un rien de temps.Qu'utilises-tu pour protéger les plantes?

Grand-mère :J'utilise des fumiers naturels comme les crottes de mes chèvres et mes vaches et je mélange aussi mesplants pour qu'ils se renforcent entre eux et que la terrene soit pas emportée par les pluies et le vent. Et j'ai aussi mis ces petits murets pour empêcher les animaux de manger les fruits et légumes.

Le petit-fils :Oui, ce sont des haies! Nous en avons parléà l'Université lors de la journée de l'environnement organisée par l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique.Grâce à ces haies, les plantes sont protégées des animaux et quand il pleut,elles retiennentl'eau et l'empêchent de partir vers la vallée.

Ainsi la terre est mieux nourrie, elle est plus

forte et elle n'est pas emportée par les pluies et le vent grâce aux haies. Ils appellent ça la "culture en bocage".

Ton jardin est magnifique! Regarde comme ces feuilles sont vertes !

Grand-mère :Tu vois cette parcelle, j'avais planté des haricots l'année dernière. J'ai eu une très bonne récolte. Cette année, je pense planter du manioc et les haricots mais je vais les planter sur l'autre parcelle, là-bas au fond, tu vois?

Le petit-fils :Et bien, grand-mère, c'est incroyable!

Ce que tu me dis maintenant, je l'ai vu dans le cours sur l'agriculture durable qui indique qu'il faut alterner les cultures pour éviter la fatigue des sols. Là, où tu avais planté des manioes l'année dernière, cette année tu peux planter autres choses commedes choux! Ils appellent ça la "rotation des cultures"!

Grand-mère : Hum!C'est intéressant ce que tu dis!Moi je pratique l'agriculture comme ça parce que je l'ai appris par ma mère et mon père qui l'avaient apprise de leurs parents, c'est un savoir qui se transmet de génération en génération!

Le petit-fils : A l'Université, un spécialiste en changement climatique m'a aussi dit que les cultures sous forêt, sans produits chimiques et sans faire de brulissent très bénéfiques et qu'elles s'harmonisent bien avec les techniques de l'agriculture durable.

Tu as des plantations dans la forêt?

Grand-mère: Oui, oui, viens voir! Regarde, là, sous ce grand manguier, j'ai mis des bananiers, des taros et des patates douces.

Le petit-fils : Ils ont l'air de bien pousser, n'est-ce pas ?Est-ce que tu crois que les familles de plantes aiment bien se rencontrer et que la terre les reçoit avec beaucoup d'amour?

Grand-mère: Tout à fait! Il faut savoir que les plantes sont des êtres vivants et si tu les protèges bien en renforçant leurs énergies, elles vont pouvoir se défendre contre les pluies et le vent qui érodent le sol. Tu vois mon petit-fils, l'érosion c'est le plus grand danger pour l'agriculture.

Le petit-fils: C'est exactement ça!L'érosionemporte les composants nutritifs des plantes, et souvent plus rien ne pousse là où il y a eu une forte érosion.

Grand-mère: Et oui! Quand il y a trop de pluie, la richesse de la terre est emportée et s'il n'y en a pas assez, alors les plantes ont soif et ne poussent pas!

Le petit-fils :C'est bien vrai,grand-mère. Les plantes ont besoin d'eau, mais pas de l'eau qui court. Il faut que l'eau soit calme pour nourrir les plantes.

Les haies et les rigoles jouent un rôle important pour retenir l'eau afin que les plantespuissent la

boire tranquillement, n'est-ce pas?

Grand-mère: Tu vois, tu commences à parler comme moi, le monde végétal est vivant, mon petit-fils!

Et dis-moi, qu'as-tu appris à propos de l'augmentation des récoltes et la fertilité des sols ?

Le petit-fils:Nous avons eu un exposé d'un spécialiste du changement climatiquequi a dit que l'agriculture durable est une pratique qui augmente la fertilité des terres et permet d'avoir de meilleursrécoltescar les racines des plantes ont le temps, les nutriments et la force d'explorer la couche superficielle du sol qui est favorable à la croissance et facilite la maturité de la plante.J'ai bien appris mon cours, n'est-ce pas grand-mère?

Grand-mère : Oui, oui! Je vois que tu aimes beaucoup tes cours d'environnement! Mais quel rapport avec le changement climatique dont tout le monde parle?

Le petit-fils :Et bien c'est-à-dire grand-mère,quesi on ne protège pas le sol et sa fertilité la situation pourrait être grave.Le processus est complexe mais voilà j'ai retenu qu'il y a deux phénomènes qui se croisent et se renforcent.

D'une part, si les sols ne sont pas résistants, les fortes pluies peuvent les emporter et cela fait des coulées de boue dans la vallée. Et maintenant, à cause du changement climatique, nous allons avoir de plus en plus de tempêtes avec de très fortes pluies.

Grand-mère: Mais alors c'est vrai que ce changement climatique va nous affecter directement, dans notre vie quotidienne avec des risques d'inondation

Le petit-fils: Tout a fait, c'est ce que l'on nous a confirmé en cours! En plus, avec les fortes pluies renforcées par le changement climatique, la fertilité des sols va diminuer, les rendements agricoles vont baisser et le prix des fruits et légumes va augmenter.

En plus la terre transportée par les pluies peut provoquer l'envasement des bords de mer et réduire le nombre de poissons, de poulpes et de crabes. Ils appellent cela les ressources halieutiques.

Grand-mère: Mais cela provoquerait une catastrophe, des légumes et des fruits plus chers, moins de poissons, cela va diminuer les revenus des femmes et des familles habitant près des côtes!

Et tu dis quel'agriculture durable peut contribuer à renverser la situation et limiter l'impact du changement climatique?

Le petit-fils: Tout à fait grand-mère, l'agriculture durablecontribue à éviter les inondations et les coulées de boue qui peuvent détruireles maisons, et les routes, notamment celles situées dans la vallée, ils disent que ça affecte les villages en aval des bassins versants.

C'est pour ça que je voulais venir te voir car tu es une spécialiste de l'agriculture durable! Tu fais cela tout naturellement, en harmonie avec la nature!

Grand-mère :Ah, mon brave enfant! C'est gentil ce que tu dis et je suis bien contente que tu sois venu voir ta grand-mère pour que je t'explique comment je travaille dans mon potager et dans mes champs!

Le petit-fils :Moi aussi grand-mère, je suis bien content de t'avoir revu et je reviendrai souvent!Je dois partir maintenant, le chemin est long!

Grand-mère: Avant de partir, viens boire un verre d'eau, elle est bien fraîche, c'est l'eau de la source. Tu t'en souviens encore?

Le petit-fils: Mais bien sûr! L'eau de cette source est délicieuse!

Grand-mère: C'est normal, ici le sol est sain parce que je n'utilise pas de pesticides ni d'engrais chimiques et l'eau n'est pas contaminée, elle est naturellement pure !



Le petit-fils: C'est fantastique! Avec l'agriculture durable, la terre, les plantes, les animaux et l'eau vivent en équilibre et nous protègent. C'est très important pour notre vie en milieu rural.

En fait, il n'y aurait pas de vie sans agriculture durable.

Grand-mère :Mon cher petit-fils, tu l'as dit toi-même, une terre fertile, c'est une réserve de nutriments et d'eau pour les plantes et ma façon de cultiver consiste simplement à préserver cet équilibre, avec amour!

Le petit-fils: Ah grand-mère, voilà la plus belle définition de l'agriculture durable que j'ai entendue!Tu crois que je pourrais utiliser ta phrase quand je ferai mon exposé devant toute la classe?

Grand-mère :Mais bien sûr! Tu pourras dire à tes amis que ta grand-mère t'a raconté une belle histoire! L'histoire de la vie!

Le petit-fils: Merci grand-mère! Tu es fantastique! Au revoir grand-mère!

LES COMORES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
LE TEMPS DE L'ACTION !



Union des Comores - Union Européenne
Un partenariat pour le Développement



Ce programme a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'équipe Projet de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique aux Comores et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne